mérite un meilleur sort (Applaudissements) Je prierais le ministre de me répondre.

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je m'empresserai d'étudier la question et d'y répondre plus tard.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, comme la chose est en train de se faire, le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer pourquoi on traite ainsi la Gendarmerie? Va-t-on aussi supprimer le mot «royale» de son nom?

(Plus tard)

L'hon. Michael Starr (Ontario): Je voudrais demander au premier ministre si le ministre de la Justice lui a fait part, avant aujour-d'hui, des changements qui seront apportés dans les uniformes et l'équipement de la Gendarmerie royale du Canada?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je ne me souviens pas que le ministre de la Justice, qui a tant de fonctions à remplir, m'ait parlé d'un changement possible dans l'uniforme de la Gendarmerie royale.

• (3.00 p.m.)

LA CONSTITUTION

ÉTUDE DE LA FORMULE DE MODIFICATION PAR UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): J'aimerais poser une question au premier ministre. Le discours du trône ne dit rien de la création d'un comité de la Chambre qui serait chargé de déterminer quelles modifications il y a lieu d'apporter à la constitution et d'examiner la formule de modification qui inquiète le public. Faut-il en conclure que le gouvernement n'a pas l'intention de proposer l'établissement d'un tel comité au cours de la présente session?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Nous déterminerons plus tard la procédure à suivre à l'égard de cette importante question lorsque toutes les provinces auront approuvé la formule de modification et que la Chambre en sera saisie.

(Plus tard)
(Texte)

M. Clément Vincent (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice, relativement à la formule de rapatriement de la constitution.

Comme on m'informe que l'honorable ministre n'est pas un très bon joueur de «bluff», je suis convaincu qu'il me répondra directe-

ment.

Peut-il dire à la Chambre s'il est d'accord avec le premier ministre de la province de Québec lorsqu'il déclare que la formule de rapatriement ne sera pas une camisole de force pour le Québec, mais en sera une pour Ottawa seulement?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

(Texte)

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE AVEC LES AUTORITÉS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de convoquer une conférence des autorités municipales de la région de la capitale nationale, afin d'étudier avec elles l'opportunité d'amender la loi sur la Commission de la capitale nationale?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de convoquer les maires des villes d'Ottawa et de Hull, dans le dessein d'établir de meilleures relations entre le gouvernement central et les municipalités en question.

L'hon. M. Martineau: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'admettre les maires de ces deux municipalités au sein de la Commission de la capitale nationale?

L'hon. M. Cardin: Monsieur l'Orateur, l'objectif du gouvernement est d'obtenir une plus grande collaboration et une meilleure entente entre le gouvernement fédéral, les autorités municipales et la Commission de la capitale nationale.

Il s'agit maintenant de déterminer quelle est la meilleure façon de procéder pour obtenir cette coopération, et je ne sais si la participation ou l'admission des maires de ces deux municipalités, au sein de la Commission, serait la meilleure façon de procéder.

(Traduction)

LA NAVIGATION

RÉTABLISSEMENT DES SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION MARITIME

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Je voudrais demander au ministre des Transports